

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 26 janvier 2017 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un renouvellement de contrat passé entre la ville et la société SVP pour la mise à disposition de services d'information, d'aide et d'accompagnement opérationnel dans les domaines relatifs au secteur public
2.	Un contrat passé entre la ville et la société DS ANIMATION pour une animation musicale lors des vœux du Maire aux retraités
3.	Un contrat passé entre la ville et l'E.U.R.L ART-IMAGES pour effectuer un reportage photographique dans le cadre des vœux du Maire aux retraités
4.	Un contrat passé entre la ville et l'Agence Française Informatique pour la maintenance d'un logiciel pour le service habitat
5.	Une convention passée entre la ville et l'association KAPAL pour une occupation à titre régulier du bureau A de la Maison de la Citoyenneté et de la vie Associative
6.	Un contrat passé entre la ville et Madame CHARLES Julie pour effectuer des photographies culinaires lors de la manifestation l'ECHO CULT'UREL
7.	Un contrat passé entre la ville et la société DE KERYS pour des conférences en Histoire de l'Art au club Antoine Lacroix
8.	Un contrat passé entre la ville et la compagnie MUSIDRAMA pour une animation « Close up » au banquet annuel des retraités
9.	Un contrat passé entre la ville et la société POLYEQUIPEMENT pour la location de portants et de cintres pour les vœux du Maire
10.	Un contrat passé entre la ville et l'association « Les complices de Nina » pour la décoration du gymnase dans le cadre des vœux du Maire
11.	Le renouvellement de l'adhésion à l'association Centre Ville en Mouvement (décision n° 2017-002)
12.	Un contrat passé entre la ville et l'association INDISCIPLINAIRES pour une rencontre intitulée « l'architecture du Hasard » à la médiathèque l'ECHO dans le cadre du festival Concordanse
13.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société DESMAREZ pour la location d'émetteurs récepteurs pour le service Tranquillité Urbaine

14.	Un contrat passé entre la ville et l'association Citoyenneté Active pour un stage parcours dans le cadre des animations proposées par l'espace jeunesse
15.	Un contrat passé entre la ville et le CIDJ pour l'organisation d'un forum des métiers en direction des collégiens et lycéens scolarisés sur la ville
16.	Un contrat passé entre la ville et l'association BUDDHI YOGA pour l'animation d'un atelier Yoga au Club Antoine Lacroix
17.	Un contrat passé entre la ville et la société MA PRODUCTION pour la cession des droits d'exploitation d'un concert de violon au Club Antoine Lacroix
18.	Un contrat passé entre la ville et la société MELUSINE pour une animation Disc-Jockey dans le cadre du banquet des retraités
19.	Un contrat passé entre la ville et la société MELUSINE pour une animation Disc-Jockey dans le cadre des vœux du Maire à la population et au personnel communal
20.	Une convention passée entre la ville et l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont pour la mise à disposition de la piscine pour la pratique de la natation et de l'aquagym au profit des retraités et personnes âgées
21.	Un contrat passé entre la ville et la société SALAMANDRE pour la maintenance du logiciel de gestion de la restauration
22.	Un contrat passé entre la ville et l'association Olympio pour une animation de prévention sur le sentiment d'injustice à l'accueil de loisirs de l'école Benoît Malon élémentaire dans le cadre de la politique de la ville
23.	Un contrat passé entre la ville et la société DECIVISIO pour la maintenance d'un système d'information décisionnel mutualisé compatible avec les principaux logiciels métiers
24.	Un contrat passé entre la ville et l'association PASION FLAMENCO pour l'organisation d'un spectacle Flamenco au Club Lacroix
25.	Un contrat passé entre la ville et la société LECOINTE TRAITEUR pour une prestation de traiteur dans le cadre de la cérémonie des vœux du Maire
26.	Une convention de mise à disposition d'un logement situé 20, rue Robert Schuman (décision n° 2017-003)
27.	Une convention d'occupation précaire pour la mise à disposition d'un logement situé 20, rue Robert Schuman (décision n° 2017-004)
28.	Une convention d'occupation précaire pour la mise à disposition d'un logement situé 18, rue du 14 juillet (décision n° 2017-005)
29.	Un contrat passé entre la ville et l'association Wheeldo pour l'animation d'un atelier « Mini-Maker » dans le cadre de la semaine numérique à la médiathèque
30.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Guillaume GILLET pour l'animation d'une conférence intitulée « Parents-enfants et écrans : la famille, l'éducation et la parentalité à l'ère virtuelle-numérique » dans le cadre de la semaine numérique à la médiathèque
31.	La désignation du cabinet Seban et associés pour conseiller et représenter la ville dans le cadre de la contestation du permis de construire de la résidence étudiante (décision n° 2017-001)

32.	Un contrat passé entre la ville et la société COSMOCOOK 16 pour des prestations de conseil, conception, d'accompagnement et d'animation de séances de cuisine dans le cadre de la réalisation d'une web série culinaire
33.	Une convention passée entre la ville et l'association Figurine et Stratégie pour une occupation à titre régulier de la salle 5-6 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
34.	Un contrat passé entre la ville et le département du Val-de-Marne pour le prêt d'une table mashup pour la Médiathèque
35.	Un contrat passé entre la ville et la société APAULO pour l'entretien de deux portes automatiques au COSEC
36.	Un contrat passé entre la ville et la S.A.S CASA DOOR pour l'entretien des portes automatiques du centre Technique Municipal Marcel Sembat
37.	Un contrat passé entre la ville et la S.A.S CASA DOOR pour l'entretien des portes automatiques du centre Technique Municipal Chastenet de Géry
38.	Un contrat passé entre la ville et la société DE KERYS pour des conférences en Histoire de l'Art au Club Antoine Lacroix
39.	Un contrat passé entre la ville et la société UNI TOUS AU CHATEAU pour une visite guidée du Château de la Ferté Saint Aubin pour les retraités
40.	Un contrat passé entre la ville et Madame Sophie QUETEVILLE pour animer une rencontre littéraire à la médiathèque l'Echo dans le cadre de l'Echo Cult'
41.	Un contrat passé entre la ville et Madame Elitza GUEORGUIEVA pour une rencontre littéraire à la médiathèque l'Echo dans le cadre de l'Echo Cult'
42.	Un contrat signé entre la ville et la société EUROBACKLINE pour la location d'un kit lumière/vidéo dans le cadre des vœux du Maire
43.	Un contrat de prêt à taux fixe passé entre la ville et la Caisse Régionale de Crédit Agricole mutuel de Paris et d'Ile-de-France
44.	Un contrat passé entre la ville et la société Orféor pour une assistance à la gestion de la dette dans le cadre des finances publiques